



Boulevard Auguste Reyers, 108
1030 Bruxelles
Tél.: +32 2 771.01.26 - Fax : +32 2 762.60.36
E-mail : ambaguinee.bruxelles@yahoo.fr

AMBASSADE DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE
AUPRES DES PAYS DU
BENELUX ET DE L'UNION EUROPEENNE

103/AG/BXL/OS/21

COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République de Guinée auprès des Pays du Benelux et de l'Union européenne informe par la présente les associations guinéennes, les ressortissants guinéens vivant dans les trois pays du Benelux ainsi que l'ensemble des personnes désireuses d'obtenir un **VISA ORDINAIRE** de bien vouloir se rendre sur le site internet du Ministère de la sécurité et de la Protection civile de la République de Guinée <https://www.paf.gov.gn/visa> en vue de l'obtention dudit document.

En conséquence, et jusqu'à nouvel ordre, l'Ambassade de la République de Guinée à Bruxelles a donc cessé d'émettre les visas ordinaires à compter du lundi 15 mars 2021, ce conformément aux instructions des autorités gouvernementales guinéennes.

L'Ambassade compte sur la bonne compréhension de chacun et de tous.

Fait à Bruxelles, le 15 mars 2021

